Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres

Herausgeber: Société des Études de Lettres

Band: 11 (1936-1937)

Heft: 31

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné en mars 1937 les diplômes et certificats suivants :

Licence ès lettres (diplôme d'Etat): M. Georges-André Chevallaz (français, latin, grec, histoire), Mlle Suzanne Cornaz (français, allemand, histoire, philosophie), M. André Desponds (français, latin, grec, philosophie), Mlle Corinne Hort (français, allemand, histoire, philosophie), M. Frédéric Pavarino (français, latin, grec, histoire).

Licence ès lettres (diplôme d'Université): Mlle Katharine Scheinfuss (français, allemand, histoire, philosophie).

Certificat d'études françaises: Mlles Margarethe Cohne, Venus Dipson (mention bien), Dorothée Grockenberger (bien), Ruth Liedemann (bien), Hilde Pichler.

M. Philip Butler, licencié ès lettres, a été jugé digne d'un prix de Faculté et a été proclamé lauréat de l'Université de Lausanne, pour une étude approfondie et originale des personnages de l'Iliade en fonction de leur expé-

rience religieuse.

M. Adrien Bonjour, licencié ès lettres, a obtenu un prix Whitehouse pour une étude sur les relations entre Strasbourg et la Confédération suisse de 1536 à 1544, d'après les deuxième et troisième volumes de la Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg zur Zeit der Reformation.

M. Charles Roth, licencié ès lettres, a obtenu le prix Davel pour une étude sur l'administration bernoise du Pays de Vaud de 1554 à 1561 d'après le 1^{er} volume des *Décrets romands* (Archives cantonales vaudoises).

* * *

C'est il y a vingt-cinq ans, le 10 mai 1912, que M. le professeur F. Olivier faisait à notre Faculté sa leçon inaugurale sur La dignité des études latines. Ses collègues de la Faculté et de la Commission universitaire n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans lui témoigner les sentiments de respect et d'affection qu'ils lui portent, et sans le remercier de tout ce qu'au cours de ce quart de siècle il a fait pour la Faculté, et pour l'Université dont il est le Chancelier depuis 1919.

Ils lui ont exprimé ces sentiments et cette reconnaissance le mercredi 5 mai, à l'occasion d'un modeste dîner, à l'issue duquel ils ont eu le plaisir de lui remettre son portrait. Oeuvre du peintre P. Perrelet, ce portrait prendra sa place un jour à la salle du Sénat.

La croix d'officier de la Légion d'honneur a été conférée à M. le professeur Arnold Reymond, sur proposition de ses amis français, appuyée par le comité de philosophie de la Sorbonne et la section de philosophie de l'Institut. Cette distinction est ainsi une preuve de la haute estime en laquelle M. Reymond est tenu par l'école philosophique française contemporaine.

M. le professeur A. Bonnard a été délégué par l'Université aux fêtes du premier centenaire de l'Université d'Athènes en avril 1937.

* * *

M. le professeur G. Bonnard a été déchargé, dès le semestre d'hiver passé, du cours de phonétique française qu'il donnait depuis 1929.

M. Luc Monnier, docteur ès lettres, professeur à l'Ecole secondaire de Genève, nommé privat-docent en été 1936, a fait sa leçon inaugurale ce jeudi 5 novembre 1936. Nous avons le plaisir de la publier en tête de le numéro du *Bulletin*.

M. R. Rapin, ayant obtenu un congé d'un an pour cause de santé, a été remplacé dans son enseignement à l'Ecole de français moderne, au cours du semestre d'hiver 1936-37, par Mlle J. Ernst, licenciée ès lettres, pour les classes de traduction, et par Mlle J. Maillard et MM. Monnier, professeurs à l'Ecole supérieure et au gymnase de la ville de Lausanne, pour les classes pratiques de prononciation. Au cours du présent semestre, il est remplacé par M. P. Jaccard, docteur ès lettres, et P. Bonard, professeur au collège scientifique, pour les classes de traduction, et par Mlles J. Maillard et M. Folly, et M. M. Monnier, pour les classes de prononciation.

M. P. Gilliard est remplacé, au cours de ce semestre, dans six heures de son enseignement de la grammaire française à la dite école, par M. P. Beausire, licencié ès lettres.

* * *

A l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de l'Université, la Faculté publiera un Recueil de travaux de ses professeurs, en un beau volume grand in-8° d'environ 230 pages. Elle l'offre en souscription à tous ses licenciés et docteurs au prix de 3 fr. 50, frais d'envoi contre remboursement compris. Les personnes qui, ayant droit à ce prix de faveur, n'auraient pas reçu de bulletin de souscription, peuvent le réclamer auprès du doyen.

THEATRE DU JORAT



Dès le 29 mai, à 14 h. 30 SAMEDIS ET DIMANCHES

La Servante d'Evolène

de René MORAX, musique de G. DORET

LA CHANSON VALAISANNE

VULLIEMIN & CLERC

4, AVENUE JEAN-JACQUES MERCIER

RELIURES ARTISTIQUES ET ORDINAIRES

POUR UN IMPRIMÉ SOIGNÉ

IMPRIMERIE CENTRALE

RUE DE GENÈVE, 7 - TÉL. 25.904

LAUSANNE



Atelier de reliure

Installation moderne. Exécution rapide de tous travaux d'édition

MAYER & SOUTTER

Place Chauderon, 26. Tél. 29.451

LAUSANNE

Maison fondée en 1885

RELIURES SIMPLES ET DE LUXE — REGISTRES SOIGNÉS

Atelier spécial pour la brochure Dorure à la presse et à la main

Comité

Président: M. G. Bonnard, Faux-Blanc, Pully. Tél. 26.473 Compte de chèques II. 2516.

Caissier: M. A. Bocherens, Villa Marguerite, chemin de Rolliez, Vevey. Compte de chèques II. 444.

Secrétaire : M. P. Ansermoz, villa Cornélia, av. Cécil, Lausanne.

Conférences de mise au point et colloques: M. E. Recordon, Clos Daisy, Corseaux s. Vevey. Tél. 52.839.

Conférences publiques et universitaires: M^{11e} L. Virieux, 9, av. du Grammont, Lausanne, Tél. 27.754; M. Ch. Gonseth, stud. litt., ch. des Fontenailles, 10, Lausanne.

Bulletin: M. L. Lavanchy, «La Côte», Port de Pully. Tél. 28.071.

Secrétaires des colloques

Allemand: M. H. Vonder Mühll, Fleurettes, 49, Lausanne.

Langues anciennes: M. E. Recordon, Clos Daisy, Corseaux
s. Vevey.

Philosophie: Mlle R. Virieux, av. du Grammont, 7, Lausanne. Tél. 27.754.

Bibliothèque

Les membres de la société peuvent se faire envoyer deux ouvrages à la fois en les demandant par carte postale adressée à la Bibliothèque de la Faculté des Lettres, place de la Cathédrale; les frais de l'envoi sont à la charge de la société. Ils peuvent aussi les emprunter eux-mêmes à la dite bibliothèque, où se trouve notre collection. Ils sont en effet autorisés à y travailler le mercredi après-midi. M. A. Diez s'y tient de 14 à 18 h. et ouvre à qui frappe. Il demande à ceux de nos membres qui y travaillent d'inscrire leur nom dans un registre de contrôle.

Pour se procurer des formulaires d'adhésion, des exemplaires des statuts, du *Bulletin*, etc., s'adresser au secrétariat de la Société Académique Vaudoise, Palais de Rumine.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

développe chaque année ses rubriques littéraires,

accorde des abonnements annuels à prix spéciaux aux membres du

CORPS ENSEIGNANT

TOUS RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT DU JOURNAL 7, Rue de Genève, 7 — Téléphone 28 404